



Massy, le 9 juillet 2019

COMMUNIQUE

Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2018 en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour réunie le 14 juin 2019 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2018 en actions.

Le prix d'émission de ces actions ordinaires nouvelles a été fixé à 14,78 euros, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,46 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 24 juin au 5 juillet 2019 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2018 en actions ont représenté 70,44% des actions de Carrefour.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 17 096 567 actions nouvelles ont été émises, représentant 2,19% du capital et 1,71% des droits de vote de Carrefour, sur la base du capital et des droits de vote au 30 juin 2019. Le règlement livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 11 juillet 2019. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 2019 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises aux négociations.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à 106 M€ et sera versé le 11 juillet 2019.